



**OTTAWA POLICE SERVICE
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA**

*Working together for a safer community
La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe*

**Rapport statistique sur la criminalité,
le service de police et la circulation**

Planification générale

La sécurité de notre communauté, un travail d'équipe

Au sujet de ce rapport

Le Rapport statistique 2006 sur la criminalité, le service de police et la circulation donne un aperçu des activités policières qui se sont déroulées durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006.

Ce document est accessible en version électronique sur le site Web du Service de police d'Ottawa à www.ottawapolice.ca. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur notre organisation, visitez notre site ou communiquez avec la Section de la planification générale par courriel à info@ottawapolice.ca. Toute demande de renseignements spécifiques au sujet du présent rapport peut être adressée à Cameron Hopgood, Section de la planification générale, au 613 236-1222, poste 5998, ou par courriel, à info@ottawapolice.ca.

Cette publication et tout ce qu'elle contient sont (à moins d'avis contraire) protégés par droit d'auteur 2007, Service de police d'Ottawa. Tous droits réservés. L'utilisation de ce matériel à des fins personnelles est permise, mais il faut obtenir l'autorisation d'en reproduire ou republier le contenu.

Faits saillants

- Le nombre d'infractions avec violence a continué de baisser en 2006, diminuant de 5 p. 100 pour totaliser 5 091 incidents, soit un taux de 580 infractions par 100 000 habitants.
- Le nombre de voies de fait a diminué de 7 p. 100, passant d'un taux de 524 incidents par 100 000 habitants en 2005 à 480 en 2006. Le nombre de ces infractions demeure en dessous de la moyenne.
- Les cas de violation des conditions de mise en liberté sous caution ont augmenté de 8 p. 100 en 2005 et de près de 9 p. 100 en 2006. Ce résultat est attribuable aux mesures proactives prises par le Service de police d'Ottawa afin d'encadrer les conditions de mise en liberté sous caution (par des contrôles de routine, des visites dans les résidences, etc.).
- La moyenne des délais d'intervention pour les appels de priorité 1 a été, en 2006, de 9,3 minutes, soit 3 p. 100 plus rapides qu'en 2005.
- En 2006, le Service de police d'Ottawa a remis 135 499 contraventions (avis d'infraction provinciale), la majorité étant pour vitesse excessive (32 %), défaut de présenter la carte d'assurance (10 %) et non-respect des panneaux de signalisation officiels (9 %).
- Bien que le nombre de collisions mortelles sur les voies publiques ait diminué au cours de deux dernières années, ce nombre a augmenté de 11 p. 100 (ou 3 incidents) en 2006.
- En 2006, 358 417 demandes de service ont nécessité une intervention policière, ce qui équivaut à une diminution de 2 p. 100 par rapport à l'année précédente. Toutefois, les appels de priorité 1 (situation urgente ou pouvant constituer un danger de mort) ont augmenté de 2 p. 100 par rapport à 2005, soit un taux supérieur à la moyenne quinquennale.

Évolution de la criminalité et statistiques annuelles

La présente section examine toutes les infractions au *Code criminel du Canada* qui ont été signalées à la Police d'Ottawa de 2002 à 2006. Pour ce rapport, le Service de police d'Ottawa a classé les infractions selon la classification des statistiques annuelles remises par Statistique Canada par l'intermédiaire du Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Le Centre est également la source des statistiques sur la criminalité et des taux de résolution présentés ci-après selon les codes de déclaration uniforme de la criminalité (DUC1).

Les statistiques concernant la criminalité publiées dans le présent rapport étaient exactes la journée où elles ont été consignées. En raison des enquêtes policières en cours et des efforts déployés en matière de contrôle interne de la qualité des données, ces renseignements sont sujets à modifications, notamment à l'ajout, à la suppression et au reclassement de quelque donnée que ce soit. Les taux et pourcentages ont été arrondis.

- Le taux de criminalité dans la Ville d'Ottawa a connu un sommet en 2003. À la baisse en 2004, ce taux est demeuré stable entre 2005 et 2006. Le nombre total d'infractions prévues au *Code criminel* a légèrement augmenté (moins de 1 p. 100) en 2006, totalisant 5 780 infractions par 100 000 habitants.
- Au cours des cinq dernières années, plus de la moitié des infractions prévues au *Code criminel* entraînent dans la catégorie des infractions contre les biens. Le nombre d'infractions contre les biens est demeuré constant, soit aux niveaux de 2005, pour un total de 3 075 infractions par 100 000 habitants. Comme en 2005, le nombre de ces infractions demeure en dessous de la moyenne quinquennale.
- Le nombre d'infractions avec violence a continué de baisser en 2006, diminuant de 5 p. 100 pour totaliser 5 091 incidents, soit un taux de 580 infractions par 100 000 habitants. Près des deux tiers des infractions avec violence ont été élucidées en 2006.
- Au cours de la dernière année, les autres infractions au *Code criminel* (non considérées comme des infractions avec violence, des infractions contre les biens ou des infractions aux règlements de la circulation) ont connu une augmentation de l'ordre de 2 p. 100, soit un taux de 1 850 infractions par 100 000 habitants. En 2006, les autres infractions au *Code criminel* restent supérieurs à la moyenne quinquennale et avoisinent les niveaux records de 2003.
- Les infractions aux règlements de la circulation prévues au *Code criminel* ont connu une hausse de l'ordre de 12 p. 100 en 2006, soit 275 incidents par 100 000 habitants.

Principales statistiques concernant l'évolution de la criminalité							
Infractions au <i>Code criminel du Canada</i> (CCC)	2005		2006		Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006	Taux de résolution 2006
	Réel	Taux ¹	Réel	Taux ¹			
Infractions avec violence	5 361	619,4	5 091	580,3	5 695	- 5,0 %	63,7 %
Infractions contre les biens	26 998	3 119,4	26 976	3 074,9	28 146	- 0,1 %	21,7 %
Autres infractions au <i>Code criminel</i> ²	15 885	1 835,4	16 226	1 849,5	15 816	2,1 %	34,3 %
Total des infractions au CCC (sauf délits de la route)	48 244	5 574,1	48 293	5 504,7	49 997	0,1 %	30,4 %
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i>	2 149	248,3	2 412	274,9	1 944	12,2 %	47,1 %
Total des infractions au CCC (incluant délits de la route)	50 393	5 822,4	50 705	5 779,7	51 825	0,6 %	31,2 %

¹ Le taux est calculé annuellement par 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la ville comptait 865 500 habitants en 2005 et 877 300 en 2006.

² D'autres infractions liées au *Code criminel* englobent celles qui ne sont pas considérées comme des infractions avec violence, des infractions contre les biens ou des délits de la route, selon ce qui est stipulé dans le *Code criminel du Canada*. Il s'agit

notamment des infractions associées à la prostitution, aux jeux de hasard et aux paris, à l'utilisation d'armes offensives, aux incendies criminels, à la violation des conditions de la liberté sous caution, à la contrefaçon, à la perturbation de la paix, à la fuite d'un lieu de détention, à l'outrage à la pudeur, à l'enlèvement, à la moralité publique, à l'entrave du travail d'un agent de l'ordre public, à un prisonnier illégalement en liberté, à l'introduction illicite la nuit, aux méfaits et à d'autres infractions au *Code criminel*.

Infractions avec violence

En 2006, les infractions avec violence ont chuté pour la troisième année consécutive, soit de 6 p. 100. Plus de 80 p. 100 des infractions avec violence sont des voies de fait, lesquelles ont diminué de 7 p. 100 par rapport à 2005 pour passer à 480 par 100 000 habitants.

Bien que le nombre d'infractions avec violence et de voies de fait ait chuté en 2006, les homicides, les tentatives de meurtre, les autres agressions sexuelles et les vols qualifiés ont tous connu une augmentation. Le nombre d'homicides et de tentatives de meurtre a atteint des niveaux records en 2006 et est supérieur à la moyenne quinquennale. Les vols qualifiés ont augmenté de 6 p. 100 (55 infractions) pour passer à 811 en 2006.

Le taux de résolution des infractions avec violence demeure élevé, avec plus de 80 p. 100 des homicides ayant été élucidés en 2006, de même que la majorité des tentatives de meurtre (73 p. 100) et des voies de fait (71 p. 100). Dans l'ensemble, le taux de résolution des infractions avec violence a augmenté de près de 2 p. 100 en 2006 pour passer à 64 p. 100.

Infractions avec violence							
Infraction	2005		2006		Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006	Taux de résolution 2006
	Réel	Taux ¹	Réel	Taux ¹			
Homicide (victimes)	11	1,3	16	1,8	11	45,5 %	87,5 %
Tentative de meurtre	14	1,6	22	2,5	15	57,1 %	72,7 %
Voie de fait (incluant agression sexuelle)	4 539	523,8	4 211	480,0	4 831	- 7,2 %	71,0 %
Autre infraction sexuelle	22	2,5	29	3,3	38	31,8 %	82,8 %
Vol qualifié	766	88,4	811	92,4	789	5,9 %	24,4 %
Enlèvement	9	1,0	3	0,3	12	- 66,7 %	100,0 %
Total des infractions avec violence	5 361	618,7	5 091	580,3	5 695	- 5,0 %	63,7 %

1 Le taux est calculé annuellement par 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la ville comptait 865 500 habitants en 2005 et 877 300 en 2006.

Infractions contre les biens

Depuis 2003, le nombre d'infractions contre les biens est relativement constant dans la Ville d'Ottawa. L'année 2006 a connu une très légère diminution (- 0,1 p. 100) du nombre global d'infractions par rapport à l'année précédente. Les infractions contre les biens continuent d'être inférieures à la moyenne quinquennale, et ce, dans toutes les catégories.

Après avoir connu une hausse de l'ordre de 10 p. 100 du nombre des introductions par effraction l'an dernier, l'année 2006 affiche une chute de 12 p. 100, soit 538 infractions par 100 000 habitants. De plus, le taux de résolution a augmenté d'environ 2 p. 100 pour passer à 13 p. 100. Le nombre de fraudes a également diminué de 11 p. 100 en 2006, pour un taux de 356 infractions par 100 000 habitants.

Bien qu'inférieur à la moyenne quinquennale, le nombre de vols de véhicules à moteur, de vols de plus de 5 000 \$ et de vols de moins de 5 000 \$ a augmenté en 2006. L'augmentation la plus marquée (6 p. 100) concerne les vols de moins de 5 000 \$, soit un taux de 1 784 infractions par 100 000 habitants. En général, le Service de police d'Ottawa a amélioré le taux de résolution en 2006, élucidant environ 22 p. 100 des infractions contre les biens.

Infractions contre les biens							
Infraction	2005		2006		Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006	Taux de résolution 2006
	Réel	Taux ¹	Réel	Taux ¹			
Introduction par effraction	5 354	617,9	4 720	538,0	5 128	- 11,8 %	12,7 %
Possession d'articles volés	472	54,5	440	50,2	407	- 6,8 %	94,5 %
Vol – véhicule à moteur (VM)	2 691	310,6	2 809	320,2	3 122	4,4 %	8,7 %
Vol de 5 000 \$ et + (sauf VM)	233	26,9	235	26,8	328	0,9 %	15,3 %
Vol de 5 000 \$ et - (sauf VM)	14 755	1 702,8	15 648	1 783,7	15 893	6,1 %	23,3 %
Fraude	3 493	403,1	3 124	356,1	3 269	- 10,6 %	29,7 %
Total des infractions contre les biens	26 998	3 115,8	26 976	3 074,9	28 146	- 0,1 %	21,7 %

1 Le taux est calculé annuellement par 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la ville comptait 865 500 habitants en 2005 et 877 300 en 2006.

Autres infractions

Au cours des trois dernières années, les infractions prévues au *Code criminel* d'un autre type ont connu une augmentation de l'ordre de 6 p. 100 (2 p. 100 entre 2005 et 2006). L'augmentation la plus importante concerne l'utilisation d'armes offensives, qui a augmenté de 16 p. 100 en 2006 pour passer à 38 par 100 000 habitants. Même si le nombre d'incidents a augmenté, le Service de police d'Ottawa affiche un très bon taux de résolution des infractions reliées à l'utilisation d'armes offensives (73 p. 100).

L'augmentation du nombre d'incidences reliées aux armes offensives est en partie attribuable à la mise sur pied d'un programme en janvier 2006 visant à appuyer les initiatives permanentes de lutte contre les armes à feu du SPO. Ce programme comporte les trois éléments suivants : le Programme d'amnistie pour les armes à feu, le programme Échec aux armes à feu et l'Unité d'intervention sur les armes à feu composée de cinq agents (actuellement l'Unité de contrôle des armes et de lutte contre les gangs de rue).

Les cas de méfaits ont continué d'augmenter en 2006. À la hausse depuis les trois dernières années, le nombre de méfaits a augmenté de 8 p. 100 pour passer à 966 infractions par 100 000 habitants, ce qui est supérieur à la moyenne triennale. Les cas de contrefaçon d'espèces a fluctué ces trois dernières années. Ayant connu un sommet en 2004, l'année suivante a affiché un déclin de 39 p. 100. En 2006, cette tendance s'est inversée, affichant une augmentation de 36 pour cent. Le taux de résolution des infractions de contrefaçon d'espèces reste faible, soit de 4 p. 100.

Les cas de violation des conditions de la liberté sous caution ont augmenté de 8 p. 100 en 2005 et de près de 9 p. 100 en 2006. Ce résultat est attribuable aux mesures proactives prises par le Service de police d'Ottawa afin d'encadrer les conditions de mise en liberté sous caution (par des contrôles de routine, des visites dans les résidences, etc.).

Autres infractions au <i>Code criminel</i>							
Infraction	2005		2006		Moyenne de 3 ans	Écart en % 2005-2006	Taux de résolution 2006
	Réel	Taux ¹	Réel	Taux ¹			
Armes offensives	285	32,9	330	37,6	309,0	15,8 %	72,7 %
Violation des conditions de la liberté sous caution	1 920	221,6	2 084	237,5	1 928,7	8,5 %	91,8 %
Contrefaçon d'espèces	418	48,2	569	64,9	557,7	36,1 %	3,7 %
Méfait	7 879	909,3	8 473	965,8	7 788,0	7,5 %	12,4 %
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	5 383	621,2	4 770	543,7	5 238,3	- 11,4 %	44,4 %
Total des autres infractions	15 885	1 833,2	16 226	1 849,5	15 821,7	2,1 %	34,3 %

¹ Le taux est calculé annuellement par 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la ville comptait 865 500 habitants en 2005 et 877 300 en 2006.

Infractions aux règlements de la circulation prévues au *Code criminel*

Les infractions aux règlements de la circulation prévues au *Code criminel* et signalées à la Police d'Ottawa ont augmenté de 12 p. 100 en 2006. On a noté une diminution d'environ 9 p. 100 dans les catégories de conduite dangereuse et de conduite pendant une période d'interdiction. Le délit de fuite a affiché l'augmentation la plus marquée en 2006, subissant une hausse de 22 p. 100, soit un taux de 169 infractions par 100 000 habitants. La conduite avec facultés affaiblies a également augmenté de 2 p. 100 en 2006.

Le taux de résolution de la majorité des infractions aux règlements de la circulation prévues au *Code criminel* est élevé, à l'exception des infractions pour délit de fuite. En 2006, le taux de résolution global des infractions aux règlements de la circulation prévues au *Code criminel* était de 47 p. 100, soit légèrement inférieur par rapport à celui de 2005 qui était de 53 p. 100.

Infractions aux règlements de la circulation prévues au <i>Code criminel</i>							
Infraction	2005		2006		Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006	Taux de résolution 2006
	Réel	Taux ¹	Réel	Taux ¹			
Conduite dangereuse	140	16,2	127	14,5	142	- 9,3 %	93,3 %
Conduite avec facultés affaiblies	724	83,6	736	83,9	823	1,7 %	99,0 %
Délit de fuite	1 209	139,5	1 480	168,7	898	22,4 %	13,8 %
Conduite pendant une période d'interdiction	76	8,8	69	7,9	82	- 9,2 %	101,4 %
Total des infractions aux règlements de la circulation prévues au <i>Code criminel</i>	2 149	248,0	2 412	274,9	1,945	12,2 %	46,7 %

¹ Le taux est calculé annuellement par 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la ville comptait 865 500 habitants en 2005 et 877 300 en 2006.

Autres infractions aux règlements de la circulation

En 2006, le Service de police d'Ottawa a remis 135 499 contraventions (avis d'infraction provinciale), la majorité étant pour vitesse excessive (32 %), défaut de présenter la carte d'assurance (10 %) et non-respect des panneaux de signalisation officiels (9 %). Les infractions au *Code de la route* ont augmenté de 2 p. 100 en 2006 pour passer à 99 844. Toutes les autres infractions aux règlements de la circulation ont affiché des niveaux supérieurs à la moyenne quinquennale. Bien que les infractions commises à l'échelle provinciale et municipale aient diminué de 4 p. 100, elles demeurent supérieures à la moyenne quinquennale.

Autres infractions aux règlements de la circulation						
Infraction	2005		2006		Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006
	Réel	Taux ¹	Réel	Taux ¹		
Infractions au <i>Code de la route</i>	97 624	11 266,5	99 844	11 380,8	81 787	2,3 %
Autres infractions municipales et provinciales	37 242	4 298,0	35 655	4 064,2	28 928	- 4,3 %
Avis d'infraction provinciale – Partie 1 (reliés à la circulation)	134 866	15 564,5	135 499	15 445,0	104 519	0,5 %

¹ Le taux est calculé annuellement par 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la ville comptait 865 500 habitants en 2005 et 877 300 en 2006.

Collisions de la route

Bien que le nombre total de collisions mortelles sur les voies publiques ait diminué au cours de deux dernières années, ce nombre a augmenté de 11 p. 100 (ou 3 incidents) en 2006. Le nombre de collisions mortelles est passé de 19 en 2005 à 21 en 2006.

Les décès imputables aux accidents de la circulation ont connu une hausse de 5 p. 100, passant de 21 en 2005 à 22 en 2006. Le nombre de blessures résultant d'accidents de la circulation a diminué de 3 p. 100 en 2006. De plus, le nombre de collisions sur les voies publiques a légèrement diminué, passant de 13 146 en 2005 à 12 987 en 2006, et le nombre de blessures graves à la suite de collisions routières a augmenté pour la deuxième année consécutive, passant de 142 en 2005 à 156 en 2006. L'augmentation du nombre de blessures graves a été supérieure à la moyenne quinquennale et avoisine les niveaux records de 2002.

Dans l'ensemble, le nombre total de blessures subies à la suite de collisions a diminué au cours des cinq dernières années consécutives, et encore de 5 p. 100 en 2006. Bien que les collisions entraînant des blessures graves et des décès aient légèrement augmenté en 2006, les collisions comportant des blessures légères ont diminué. On remarque une réduction générale du nombre de blessures résultant de collisions.

Collisions de la route à signaler²						
Infraction	2005		2006		Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006
	Réel	Taux¹	Réel	Taux¹		
Collisions mortelles	19	2,2	21	2,4	23	10,5 %
Collisions avec blessés	2 739	316,1	2 658	303,0	2 763	- 3,0 %
Collisions avec dommages matériels	10 388	1 198,8	10 308	1 175,0	10 170	- 0,8 %
Collisions sur les voies publiques	13 146	1 517,1	12 987	1 480,3	12 955	- 1,2 %
Morts de la route	21	2,4	22	2,5	24	4,8 %
Blessures graves	142	16,4	156	17,8	144	9,9 %
Blessures superficielles / légères	3 649	421,1	3 442	392,3	3 638	- 5,7 %
Total des blessures résultant de collisions	3 812	439,9	3 620	412,6	3 806	- 5,0 %

¹ Le taux est calculé annuellement par 100 000 habitants. Selon le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance de la Ville d'Ottawa, la ville comptait 865 500 habitants en 2005 et 877 300 en 2006.

² Les données sur les collisions et les blessures ont été fournies par la Section circulation et stationnement de la Ville d'Ottawa et comprennent uniquement les collisions routières prises en charge par le Service de police d'Ottawa et qui sont survenues sur les voies publiques de la ville. Les données n'incluent pas les collisions survenues sur les propriétés privées ni celles prises en charge par la GRC ou la PPO.

Demandes de service

En 2006, 358 417 demandes de service ont nécessité une intervention policière, soit une diminution de 2 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les appels de priorité 1 (situation urgente ou pouvant constituer un danger de mort) comptaient pour 20 p. 100 de l'ensemble des demandes de service, ce qui équivalait à une augmentation de 2 p. 100 par rapport à 2005 et correspond à un taux supérieur à la moyenne quinquennale.

Tout comme depuis les cinq dernières années, la majorité des demandes de service (58 p. 100) étaient des appels de priorité 2 (situation urgente, mais ne constituant pas un danger de mort). Dans l'ensemble, les appels de priorité 2 ont connu une baisse de 2 p. 100 en 2006, résultant d'une diminution du nombre d'autres demandes d'intervention de l'ordre de 18 p. 100. Cette diminution est attribuable à une baisse

continue du nombre d'appels erronés au 9-1-1 en raison d'erreurs humaines, et à une diminution des demandes de service annulées et des demandes d'aide en cas d'urgence. À l'inverse, les appels d'intervention mobile ont légèrement augmenté, passant de 171 947 en 2005 à 173 928 en 2006. En 2006, les appels de priorité 3 (situations non urgentes et autres demandes) représentaient 22 p. 100 de toutes les demandes de service, soit une diminution de 3 p. 100.

Demandes de service					
Type d'appel	Type d'intervention	2005	2006	Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006
Priorité 1	Intervention mobile	68 798	70 245	68 216,4	2,1 %
	Autre forme d'intervention	36	33	26,8	- 8,3 %
	Total – Priorité 1	68 834	70 278	68 243,2	2,1 %
Priorité 2	Intervention mobile	171 947	173 928	174 920,6	1,2 %
	Autre forme d'intervention	39 990	32 879	20 336,4	- 17,8 %
	Total – Priorité 2	211 937	206 807	195 257,0	- 2,4 %
Priorité 3	Intervention mobile	33 444	28 093	26 341,2	- 16,0 %
	Autre forme d'intervention	50 502	53 239	51 848,8	5,4 %
	Total – Priorité 3	83 946	81 332	78 190,0	- 3,1 %
Total		364 717	358 417	341 690,2	- 1,7 %

Priorité 1 : Danger réel ou potentiel de blessure ou de mort. L'agent demande une aide immédiate; l'infraction est en cours ou en voie d'être commise.

Priorité 2 : Infraction non en cours, mais les témoins sont sur les lieux. L'infraction n'est pas en cours, mais des preuves peuvent être recueillies sur les lieux; toute introduction par effraction non en cours; toute collision routière sans présence de blessé et correspondant aux critères de répartition des unités mobiles; tout appel de nature non urgente nécessitant une présence policière sur les lieux.

Priorité 3 : Aucune preuve physique ne peut être recueillie sur les lieux. Aucun blessé présent ni risque de blessure; suspect non connu et faible probabilité d'arrestation; protection des lieux non nécessaire; aucun témoin n'attend l'intervention policière sur les lieux; le plaignant ne montre aucun signe d'émotion intense ou de traumatisme; le plaignant est en mesure de signaler l'incident calmement au téléphone.

Délais d'intervention

En 2006, la moyenne des délais d'intervention pour les appels de priorité 1 a été de 9,3 minutes, soit 3 p. 100 plus rapides qu'en 2005. Dans 86,5 p. 100 du temps, le Service de police est intervenu dans un délai de 15 minutes ou moins, soit une amélioration de 1 p. 100 par rapport à l'année précédente. Depuis 2003, les délais d'intervention dans le cas des appels de priorité 1 ont augmenté de près d'une minute (en moyenne). Les délais d'intervention dans le cas des appels de priorité 2 est demeuré constant en 2006, mais la moyenne des délais d'intervention des appels de priorité 3 a diminué, passant de 29,9 à 27,7 minutes, soit une augmentation de 7 p. 100.

Pourcentage des interventions répondant à la norme					
Type d'appel	Norme de rendement	2005	2006	Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006
Priorité 1	Intervention en 15 minutes dans 90 p. 100 des cas	85,3 %	86,5 %	85,4 %	1,4 %
Priorité 2	Intervention en 2 heures dans 100 p. 100 des cas	96,5 %	96,1 %	96,0 %	- 0,4 %
Priorité 3	Intervention en 24 heures dans 100 p. 100 des cas	100,0 %	100,0 %	100,0 %	0 %

Délais d'intervention par type de priorité				
Type d'appel	2005	2006	Moyenne de 5 ans	Écart en % 2005-2006

Priorité 1	9,6	9,3	9,7	- 3,4 %
Priorité 2	31,6	31,9	30,9	0,8 %
Priorité 3	29,9	27,7	34,2	- 7,4 %

Sur notre site Web

Outre un organigramme mis à jour et une carte de son territoire de compétence (comprenant les coordonnées des personnes-ressources des postes de police de chaque division et des centres de police communautaire), le Service de police d'Ottawa offre sur son site Web des renseignements complets, à l'intention de la collectivité, sur les activités criminelles et leurs incidences. Visitez ottawapolice.ca et cliquez sur l'onglet Analyse des affaires criminelles et statistiques (sous la rubrique Ressources, dans le menu de navigation situé sur le côté gauche de la fenêtre) pour consulter les rapports suivants :

- les rapports mensuels de districts et de zones, qui font la synthèse des appels de service reçus par blocs d'adresses, par types d'appels et par emplacements de collision;
- les rapports de quartiers, qui permettent d'accéder aux événements qui sont survenus à l'échelle des quartiers définis par la Police d'Ottawa, par opposition aux zones;
- les rapports d'activité hebdomadaires, qui fournissent des détails sur les vols qualifiés, les vols de véhicules et les introductions par effraction qui se produisent chaque semaine dans la ville.

Les membres du public sont également invités à accéder à la Salle des nouvelles afin de prendre connaissance des communiqués et des consultations sur la criminalité (rendez-vous à ottawapolice.ca et cliquez sur l'onglet Salle des nouvelles indiqué sous le titre Au service d'Ottawa, dans le menu de navigation situé sur le côté gauche de la fenêtre). Il est également possible de profiter de notre Centre des abonnements si vous souhaitez recevoir automatiquement un avis par courriel chaque fois qu'un communiqué est affiché sur notre site Web.